



VILLENEUVE  
SAINT-GEORGES

Service Urbanisme

Date de mise en ligne : 5 juillet 2023

## EXTRAIT D’AFFICHAGE D’UNE DECISION TACITE D’AUTORISATION A UN PERMIS DE CONSTRUIRE

AFFICHAGE N°                    du

Un permis de construire déposé le 06/01/2023 par  
Monsieur GHOUDI SABER  
Domicilié (e)                    24 RUE BEL AIR  
91410 DOURDAN

Enregistrée sous le                    n° PC 94078 23 00001

En vue de la réalisation :    petite extension arrière de la maison individuelle, réfection de la  
toiture avec légère surélévation. conservation des murs en meulière. modification de la  
clôture sur rue avec création d'un portail.

Sur un terrain sis                    8 ALL DES BOSQUETS  
Cadastré                                AP222

### A FAIT L’OBJET D’UNE DECISION TACITE D’AUTORISATION LE 15/05/2023

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service  
Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d’ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le

- 4 JUIL. 2023  
Le Maire  
Maire, Urbanisme  
et de l’habitat  
et de l’urbanisme.  
Kati CABILLIC

Philippe GAUDIN

### PROCES-VERBAL

Conformément à l’article R 424-15 du Code de l’Urbanisme,  
Nous soussigné,                    Appareteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges,  
certifions que l’extrait d’affichage d’une décision tacite d’autorisation à un permis de  
construire du 15/05/2023 concernant le dossier n° **PC 94078 23 00001** déposé le  
06/01/2023 a été affichée en Mairie du                    au                    conformément aux  
textes en vigueur.

Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L’Appareteur,